

**REGLEMENT COMMUNAL CONCERNANT L'ACCUEIL
DES GENS DU VOYAGE.**

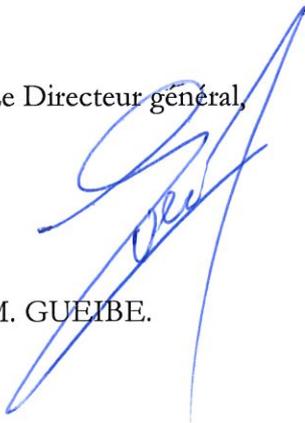
La Bourgmestre de la Commune de LIBRAMONT-CHEVIGNY, porte à la connaissance du public que le règlement communal concernant l'accueil des gens du voyage a été approuvé par le Conseil communal en séance du 13 mars 2019.

Le texte du règlement peut être consulté à la maison communale à Libramont-Chevigny.

A Libramont-Chevigny, le 10 avril 2019.

Le Directeur général,

M. GUEIBE.



La Bourgmestre,

L. CRUCIFIX.

